

Le concours de Duracell Achetez et jouez pour courir la chance de gagner des prix, en partenariat avec Williams Racing 2024

Pour utilisation au Canada :

CONCOURS D'HABILITÉS. ACHAT OU PAIEMENT NÉCESSAIRE POUR Y PARTICIPER. NUL LÀ OÙ LA LOI L'INTERDIT. Ouvert aux résidents légaux du Canada ayant atteint l'âge de la majorité au moment de leur participation. Période du programme : DU 01/05/2024 À 0 H 01 HE AU 27/09/2024 À 23 H 59 HE. Visitez le site www.DuracellRacingGameCA.ca pour connaître les modalités de participation et les conditions générales. Commanditaire : Duracell U.S. Operations, Inc., 135 S. LaSalle Street, Suite 2250, Chicago, IL 60603

Conditions générales intégrales

IL S'AGIT D'UN CONCOURS D'HABILITÉS OÙ LE RÉSULTAT EST DÉTERMINÉ PAR LES HABILITÉS DU JOUEUR PLUTÔT QUE PAR LE HASARD. UN ACHAT EST NÉCESSAIRE POUR JOUER ET GAGNER. L'ACCÈS À INTERNET ET À UN COMPTE DE COURRIEL VALIDE SONT REQUIS. UN APPAREIL MOBILE PEUT ÉGALEMENT ÊTRE UTILISÉ POUR PARTICIPER. DES TARIFS DE DONNÉES STANDARD PEUVENT S'APPLIQUER POUR PARTICIPER À LA PROMOTION PAR L'INTERMÉDIAIRE D'UN APPAREIL MOBILE. VEUILLEZ COMMUNIQUER AVEC VOTRE FOURNISSEUR DE SERVICES POUR OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS SUR LES TARIFS ET LES FORFAITS AVANT DE PARTICIPER À L'AIDE D'UN APPAREIL MOBILE.

NUL EN DEHORS DE LA ZONE D'ADMISSIBILITÉ (DÉFINIE CI-DESSOUS) ET LORSQUE LA LOI L'INTERDIT OU LE RESTREINT. NE PARTICIPEZ PAS À LA PROMOTION (DÉFINIE CI-DESSOUS) SI VOUS NE RÉPONDEZ PAS AUX CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ ÉNONCÉES CI-DESSOUS.

LA PARTICIPATION À CE CONCOURS IMPLIQUE L'ACCEPTATION TOTALE ET INCONDITIONNELLE PAR LE JOUEUR (DÉFINI CI-DESSOUS) DES PRÉSENTES CONDITIONS GÉNÉRALES (LES « CONDITIONS »), QUI CONSTITUENT UN CONTRAT, ET DES DÉCISIONS DU COMMANDITAIRE, QUI SONT DÉFINITIVES ET EXÉCUTOIRES À TOUS ÉGARDS. ENTRE AUTRES, LE PRÉSENT CONTRAT INCLUT DES INDEMNITÉS DE VOTRE PART AUX ENTITÉS DU CONCOURS (DÉFINIES CI-DESSOUS) ET UNE LIMITATION DE VOS DROITS ET RECOURS, AINSI QU'UN ARBITRAGE CONTRAIGNANT.

Le concours Achetez et jouez pour courir la chance de gagner des prix de Duracell (le « Concours ») en partenariat avec Williams Grand Prix Engineering Limited, Williams IP Holdings LLC et Dorilton Capital Management LLC (collectivement, « Williams Racing ») est commandité par The Duracell Company (le « Commanditaire »). L'adresse du Commanditaire est le 135 S. LaSalle Street, Suite 2250, Chicago, IL 60603. L'horloge de l'ordinateur du Commanditaire constitue le dispositif officiel de chronométrage du Concours. Le Commanditaire peut également se fier aux fonctions de traitement du temps de tiers. Le Commanditaire est le seul habilité à déterminer l'opportunité de toute action ou inaction liée à ce Concours.

- 1. ADMISSIBILITÉ :** Le Concours n'est ouvert qu'aux personnes qui : (a) résident légalement au Canada; (b) ont atteint l'âge de la majorité dans leur province de résidence au moment de leur participation au Concours; (c) acceptent d'être liées par les présentes Conditions; et (d) soumettent une soumission valide (telle que définie ci-dessous) (chacune de ces personnes étant un « Joueur » ou « vous »). Ce Concours n'est **pas ouvert** aux Joueurs qui : (i) sont des employés, des dirigeants, des administrateurs, des agents et des représentants du Commanditaire, de Williams Racing ou de toute entité impliquée dans tout aspect de la création, de la production, de l'exploitation, de l'exécution ou de la réalisation du Concours, (ces entités étant collectivement les « Entités du Concours »), (ii) sont des membres de la famille immédiate (définis comme les enfants, les frères et sœurs, les partenaires domestiques, les conjoints et leurs conjoints respectifs, quel que soit leur lieu de résidence) ou des membres du ménage (définis comme les personnes qui partagent la même résidence au moins trois (3) mois par année) des personnes énumérées à la clause (i) ci-dessus; (iii) ne sont pas autorisés par la loi applicable à participer au Concours; ou (iv) ne remplissent aucune des conditions d'admissibilité énoncées ci-dessus.
- 2. L'OFFRE :** Le Commanditaire offre aux Joueurs admissibles la possibilité de jouer à six (6) jeux (chacun de ces jeux étant un « Jeu ») pour avoir l'occasion (sous réserve des conditions d'admissibilité aux prix énoncées dans les présentes Conditions) de gagner des prix potentiels tel que prévu dans les présentes Conditions pendant la Période du Concours (définie ci-dessous), en achetant un (1) ou plusieurs produits Duracell® participants tels que

décrits à l'[Annexe A](#) (chacun étant un « [Produit participant](#) »), dans le cadre d'une ou de plusieurs transactions d'achat effectuées auprès de tout détaillant autorisé dans la zone d'admissibilité qui offre des Produits participants (ces détaillants étant les « [Détaillants participants](#) » et cette ou ces transaction[s] d'achat étant collectivement l'« [Achat admissible](#) »), tel qu'il est indiqué à la section 5 ci-dessous.

- 3. PÉRIODE DU CONCOURS :** Le concours Achetez et jouez pour courir la chance de gagner des prix de Duracell débute le 1 mai 2024 à 0 h 00 min 01 s HE et se termine le 27 septembre 2024 à 23 h 59 min 59 s HE (la « Période du concours »).
- 4. COMMENT PARTICIPER :** Un Joueur admissible peut participer au Concours et recevoir une ou des Partie(s) de jeu de la façon suivante : (A) en effectuant l'Achat admissible pendant la Période du Concours; (B) en s'assurant que le(s) reçu(s) de vente applicable(s) identifie(nt) le Détaillant participant, le(s) Produit(s) participant(s) et la date d'achat; (C) en prenant une photographie (d'une taille de fichier maximale de 10 Mo) du ou des reçu(s) de vente dans son ou leur intégralité (cette photographie étant une « [Image du reçu](#) »); et (D) pendant la Période du Concours, en suivant la méthode indiquée ci-dessous pour s'inscrire au Concours et soumettre la ou les Image(s) de reçu (la « [Soumission](#) ») :

Visitez le site www.DuracellRacingGameCA.ca (le « [Site du Concours](#) ») où il vous sera demandé, entre autres, de remplir avec exactitude le formulaire d'inscription au Concours (le « [Formulaire d'inscription](#) »). Les champs requis du Formulaire d'inscription comprennent le nom complet, la date de naissance, l'adresse postale complète (qui doit se trouver dans la Zone d'admissibilité), l'adresse courriel, le numéro de téléphone cellulaire et l'acceptation du Règlement officiel et de la Politique de confidentialité du Concours. Après vous être inscrit avec succès au Concours, vous recevrez des instructions supplémentaires pour télécharger votre ou vos Image(s) de reçu. Téléchargez votre ou vos Image(s) de reçu et, si elle(s) est ou sont validée(s) avec succès, obtenez une (1) Partie de jeu pour chaque Produit participant inclus dans la ou les Image(s) de reçu, sous réserve des limitations suivantes :

Maximum de 10 Parties de jeu par Image de reçu.

Maximum de 5 Images de reçu par Soumission.

Maximum de 50 Parties de jeu par Joueur pendant la Période du Concours.

REMARQUE : Les Joueurs sont priés d'effacer tout renseignement personnel figurant sur le ou les reçu(s) de vente.

L'utilisation de plusieurs adresses courriel et/ou numéros de téléphone pour obtenir des Parties de jeu supplémentaires constitue une fraude et peut entraîner des poursuites.

Vous comprenez que des frais d'accès Internet et d'utilisation des données de l'appareil, ainsi que tous les autres frais imposés par votre forfait de téléphonie mobile et/ou votre service en ligne, peuvent s'appliquer lorsque vous effectuez une Soumission. Communiquez avec votre fournisseur de services sans fil et/ou consultez votre forfait mobile pour connaître les tarifs et détails d'utilisation des données. En cas de litige concernant une Soumission, le titulaire autorisé du compte de l'adresse courriel utilisée pour s'inscrire afin d'envoyer la Soumission sera considéré comme le Joueur. Le « [Titulaire autorisé du compte](#) » est la personne physique à qui un compte est attribué par le fournisseur d'accès Internet, le fournisseur de services en ligne ou toute autre organisation responsable de l'attribution de tels comptes ou du compte associé à l'adresse courriel communiquée. Les Joueurs peuvent être tenus de prouver qu'ils sont les Titulaires autorisés du compte.

- 5. TRAITEMENT DES SOUMISSIONS :** Le traitement d'une Soumission prend 48 heures ouvrables à partir du moment où la Soumission est reçue par le Commanditaire ou en son nom. Une fois votre Soumission traitée, vous serez avisé par message texte ou par courriel soit de la validation de votre Soumission, soit de la raison pour laquelle votre Soumission n'a pas pu être traitée à ce moment-là, comme le déterminera le Commanditaire à sa seule et entière discrétion. Il vous incombe de vérifier le numéro de téléphone cellulaire et l'adresse courriel applicables en vue d'obtenir un tel avis. Les Entités du Concours n'assument aucune responsabilité et ne sont pas responsables des communications électroniques qui ne peuvent être livrées pour quelque raison que ce soit, y compris (sans s'y limiter) en raison de toute forme de filtrage actif ou passif de quelque nature que ce soit ou d'un

espace insuffisant dans votre boîte de courriel ou votre téléphone pour pouvoir recevoir des courriels, des messages texte ou d'autres types de communication. Toutes les Soumissions et Images de reçu deviennent la propriété des Entités du Concours et ne seront pas renvoyées. Les reçus et/ou les Images de reçu obtenus par des moyens non autorisés ou des canaux illégitimes (c'est-à-dire autrement que par l'intermédiaire d'un ou de plusieurs Achat[s] admissible[s]) seront annulés. Les Images de reçu qui ne peuvent être validées pour quelque raison que ce soit seront rejetées, comme le déterminera le Commanditaire à sa seule discrétion. À titre d'exemple uniquement, et sans que cette liste ne soit exhaustive, une Image de reçu sera rejetée si elle : (i) échoue les mesures de détection de la fraude; (ii) n'est pas autorisée, est fautive ou a été obtenue illégalement; (iii) contient des messages, des codes ou d'autres marquages non reconnus par le Commanditaire; (iv) contient des erreurs d'impression ou autres; (v) est illisible ou vierge; (vi) a été utilisée précédemment; ou (vii) est soumise de manière incorrecte ou incomplète. Les Soumissions dépassant les limites énoncées, incomplètes, illisibles, corrompues, endommagées, détruites, falsifiées, fausses, perdues, tardives ou mal acheminées, trompeuses ou autrement non conformes aux présentes Conditions peuvent être exclues du Concours à la seule et entière discrétion du Commanditaire. Les Soumissions générées par un script, un programme informatique, une macro, une programmation, un robot ou tout autre moyen automatisé sont nulles et peuvent être exclues. Les Soumissions reçues à la suite d'une falsification (tricherie) ou d'un jeu déloyal rendront le Joueur inadmissible à recevoir des Parties de jeu et pourraient empêcher le Joueur de participer à d'autres promotions du Commanditaire à l'avenir, à la seule discrétion du Commanditaire.

6. VÉRIFICATION : VOUS DEVEZ CONSERVER VOTRE OU VOS REÇU(S) DE VENTE ORIGINAUX. Le Commanditaire se réserve le droit de demander à une personne les reçus de vente originaux utilisés dans le cadre de ce Concours à des fins de vérification supplémentaire, à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Toutes les Images de reçu et tous les Joueurs peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment et pour quelque raison que ce soit. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, d'exiger une preuve d'identité et/ou d'admissibilité (sous une forme acceptable pour le Commanditaire, y compris, sans s'y limiter, une pièce d'identité avec photo émise par le gouvernement) : (i) afin de vérifier votre admissibilité à participer à ce Concours; (ii) afin de vérifier l'admissibilité et/ou la légitimité de toute Image de reçu ou autre information aux fins de ce Concours; et/ou (iii) pour toute autre raison jugée nécessaire par le Commanditaire, à sa seule et entière discrétion, dans le but d'administrer ce Concours conformément à l'interprétation par le Commanditaire de la lettre et de l'esprit des présentes Conditions. Le défaut de fournir une telle preuve à la satisfaction entière du Commanditaire dans le délai spécifié par le Commanditaire peut mener à la disqualification à la seule et entière discrétion du Commanditaire. La preuve de la transmission (captures d'écran, etc.) ou de la tentative de transmission d'une soumission ou d'une communication ne constitue pas une preuve de la livraison ou de la réception par le Commanditaire.

7. PARTIES DE JEU; CONDITIONS DES PARTIES DE JEU : Si vous êtes admissible à recevoir une Partie de jeu, vous recevrez cette Partie de jeu dans les 48 heures ouvrables suivant une Soumission valide vérifiée; cette Partie de jeu sera contenue dans un lien envoyé par courriel à l'adresse courriel que vous avez fournie lors de votre inscription (cette adresse courriel étant l'« [Adresse courriel inscrite](#) »). Cliquez sur le lien pour accéder au site Web de la Partie de jeu (le « [Site de la Partie de jeu](#) »), où vous devrez saisir votre Adresse courriel inscrite et créer un pseudonyme, après quoi vous aurez la possibilité de jouer à l'ensemble des six (6) jeux sur le Site de la Partie de jeu (chacun étant un « [Jeu](#) »). Les règles complètes des Jeux seront fournies sur le Site de la Partie de jeu. Pour chaque Partie de jeu échangée, vous aurez la possibilité de jouer à l'ensemble des six (6) Jeux, une seule fois par Jeu. Lorsque vous aurez réussi les six (6) Jeux, votre score combiné de tous les Jeux sera affiché sur le tableau de classement du Site de la Partie de jeu (le « [Tableau de classement](#) »).

Tous les aspects de chaque Partie de jeu seront déterminés par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion, sous réserve de disponibilité. Chaque Partie de jeu doit être acceptée telle quelle et n'est ni transférable, ni cessible, ni convertible en espèces (sauf autorisation expresse par le Commanditaire à sa seule et entière discrétion). Aucune substitution n'est possible, sauf à la discrétion du Commanditaire. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule et entière discrétion, de remplacer toute Partie de jeu ou l'un de ses composants par un prix de valeur au détail égale ou supérieure, y compris, sans s'y limiter, mais à la seule et entière discrétion du Commanditaire, un prix en espèces. Les Parties de jeu ne seront attribuées qu'à la personne dont le numéro de téléphone mobile et l'adresse courriel valides et vérifiables figurent sur le Formulaire d'inscription associé à l'Image de reçu en question.

LA OU LES PARTIE(S) DE JEU SONT ATTRIBUÉES « TELLE(S) QUELLE(S) » SANS GARANTIE. TOUTES LES GARANTIES, EXPLICITES OU IMPLICITES, Y COMPRIS LES GARANTIES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER, SONT REJETÉES PAR LES ENTITÉS DU CONCOURS. TOUS LES DÉTAILS DES PARTIES DE JEU SONT LAISSÉS À L'ENTIÈRE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE. TOUS LES COÛTS ET DÉPENSES ASSOCIÉS À L'ACCEPTATION ET À L'UTILISATION DES PARTIES DE JEU QUI NE SONT PAS

SPÉCIFIÉS DANS LES PRÉSENTES COMME ÉTANT FOURNIS RELÈVENT DE LA SEULE RESPONSABILITÉ DU JOUEUR.

Limite de 50 Parties de jeu par Joueur pendant la Période du Concours.

- 8. PRIX; CONDITIONS RELATIVES AUX PRIX :** Les prix suivants peuvent être gagnés dans le cadre du Concours (chacun étant un « Prix » et, collectivement, les « Prix ») :

Position au Tableau de classement	Prix
1 (Premier)	Un (1) voyage à Austin, Texas pour le gagnant et un (1) invité (le « <u>Voyage</u> »), comprenant uniquement : (a) cinq (5) jours et quatre (4) nuits d'hébergement standard à l'hôtel (chambre simple en double occupation dans un hôtel choisi par le Commanditaire à sa seule discrétion); (b) deux (2) billets de tribune pour le Grand Prix des États-Unis 2024; et (c) le transport aérien aller-retour en classe économique pour le gagnant et un (1) invité d'un grand aéroport commercial situé près de la résidence du gagnant à un grand aéroport commercial situé à Austin, au Texas, avec une compagnie aérienne choisie par le Commanditaire. La valeur réelle au détail du Voyage est de 14 000 CAD.
2 à 6 (Du deuxième au sixième)	Maillot encadré de l'écurie Williams Racing, tel que sélectionné par le Commanditaire à sa seule discrétion. La valeur réelle au détail de chaque maillot est de 700 CAD.
7 à 31 (Du septième au trente et unième)	Un vêtement de l'équipe Williams Racing, tel que sélectionné par le Commanditaire à sa seule discrétion. La valeur réelle au détail de chaque article est de 70 CAD.

Avis et vérification du gagnant du Voyage : Le gagnant potentiel du Voyage recevra un avis de prix par courriel et/ou par téléphone dès que possible après la détermination du gagnant grâce aux coordonnées fournies dans son Formulaire d'inscription, où il pourra lui être demandé de confirmer son intention d'obtenir potentiellement le Prix. Le gagnant potentiel du Voyage recevra également par courriel une Déclaration d'admissibilité et une Décharge de responsabilité/publicité le concernant ainsi qu'une Décharge de responsabilité/publicité concernant son invité (collectivement, les « Documents du gagnant »), qui doivent être dûment remplies, signées et renvoyées au Commanditaire dans les cinq (5) jours suivant la date d'envoi, ou selon tout autre délai plus long spécifié par le Commanditaire. À condition qu'un gagnant potentiel du Voyage se conforme au présent Règlement officiel et qu'il ait prouvé avec succès son admissibilité et fourni toute documentation requise par le Commanditaire et/ou Williams Racing, le gagnant potentiel du Voyage sera considéré comme un « Gagnant » du Voyage. S'il n'est pas possible de joindre ce gagnant potentiel dans un délai raisonnable, si le gagnant potentiel n'est pas admissible, si le gagnant potentiel ne renvoie pas les Documents du gagnant dûment remplis dans le délai prescrit, si un avis est retourné sans pouvoir être livré, ou si le gagnant potentiel ne se conforme pas entièrement au présent Règlement officiel, il perdra le Voyage et le Joueur en deuxième (2^e) position sur le Tableau de classement deviendra le gagnant potentiel du Voyage et le processus de confirmation sera de nouveau suivi pour ce gagnant. Cette procédure sera répétée jusqu'à ce que le Gagnant du Voyage soit finalement désigné, sauf si le Commanditaire détermine, à sa discrétion raisonnable, qu'il est peu probable qu'un Gagnant du Voyage soit désigné, auquel cas le Voyage applicable ne sera pas attribué. Le Commanditaire se réserve expressément le droit de retarder l'annonce du Gagnant du Voyage pour toute raison qu'il juge nécessaire.

Sauf si la loi l'interdit, le Commanditaire se réserve le droit d'effectuer une vérification des antécédents du Gagnant du Voyage et de son invité, le cas échéant. La participation au Concours constitue l'autorisation du Joueur quant à ces vérifications des antécédents sans que le Commanditaire ne fournisse d'avis préalable supplémentaire ou ne

demande d'autorisations ou de consentements supplémentaires au Gagnant. Le Commanditaire et Williams Racing se réservent le droit, à leur entière discrétion, de disqualifier tout Gagnant et tout invité du Gagnant en fonction des résultats de cette vérification des antécédents (et/ou de la vérification des antécédents de l'invité du Gagnant, le cas échéant), si le Commanditaire et Williams Racing déterminent, à leur seule discrétion, que l'attribution du Prix à ce Gagnant et/ou à l'invité du Gagnant pourrait avoir une incidence négative sur le Commanditaire, Williams Racing ou l'une des autres Entités du Concours, ou pourrait mettre en danger le Commanditaire, Williams Racing, l'une des autres Entités du Concours ou toute autre tierce partie. Le Commanditaire n'est pas tenu de clarifier, de confirmer ou de partager les résultats de la vérification des antécédents dans le cadre de la Promotion avec un Gagnant ou l'invité d'un Gagnant, que la vérification des antécédents ait entraîné une disqualification ou non. Les facteurs susceptibles d'entraîner une disqualification comprennent, sans s'y limiter : le fait d'avoir été condamné pour un crime ou un délit, de ne pas avoir effectué un paiement ordonné par le gouvernement, tel qu'une pension alimentaire pour enfant, une pension alimentaire pour conjoint, une pension alimentaire, des paiements d'impôt, etc., ou toute autre infraction pénale ou civile déterminée à la seule discrétion du Commanditaire et de Williams Racing. Sur demande, le Gagnant du Voyage ou l'invité du Gagnant du Voyage doit fournir l'autorisation et/ou remplir les formulaires raisonnablement nécessaires pour permettre une telle vérification des antécédents. Si le Gagnant du Voyage et/ou l'invité du Gagnant du Voyage ne signe pas et ne renvoie pas les documents requis dans le délai spécifié par le Commanditaire, le Gagnant du Voyage et/ou l'invité du Gagnant du Voyage peuvent être disqualifiés et perdre tout droit à l'un ou l'autre des Prix. Les Gagnants du Voyage et l'invité du Gagnant du Voyage ne seront pas disqualifiés en raison de leur race, de leur ascendance, de leur origine nationale, de leur religion, de leur sexe ou de leur identité sexuelle, de leur orientation sexuelle ou de toute autre caractéristique ou statut protégé.

L'organisation spécifique du Voyage et tous les détails entourant le prix non spécifiés dans les présentes seront effectués et déterminés à la seule discrétion du Commanditaire. Le Voyage doit débuter et se terminer au même aéroport et le Gagnant du Voyage et son invité doivent suivre le même itinéraire. L'invité du Gagnant du Voyage doit être âgé d'au moins dix-huit (18) ans. Le Gagnant du Voyage et son invité sont tenus de respecter les directives relatives à la COVID établies par les gouvernements étatiques et locaux. Si le Gagnant du Voyage choisit de voyager ou de participer au Voyage sans invité, aucune compensation supplémentaire ne sera accordée au Gagnant du Voyage. Le Voyage doit être effectué (et complété) pendant les dates spécifiées par le Commanditaire et réservé au moins vingt (20) jours (ou toute autre période spécifiée par le Commanditaire à sa seule discrétion) à l'avance. La valeur réelle du Voyage peut varier en fonction du point de départ et des fluctuations du coût du transport aérien. Les dates du Voyage sont soumises à la disponibilité; des dates d'interdiction et d'autres restrictions peuvent s'appliquer. Il incombe au Gagnant du Voyage et à son invité d'avoir en leur possession des documents de voyage valides, y compris une pièce d'identité gouvernementale et/ou un passeport valides. Les Gagnants du Voyage sont responsables de toutes les dépenses de déplacement non incluses dans les présentes, y compris les frais de bagages aériens, les pourboires, les repas et tous les autres coûts ou dépenses accessoires liés à la participation à ce prix. Le Gagnant du Voyage et son invité reconnaissent par la présente que les Entités du Concours n'ont pas obtenu ou fourni et n'obtiendront pas ou ne fourniront pas d'assurance voyage ou toute autre forme d'assurance pour toute partie du Voyage. Le Gagnant du Voyage devra fournir une carte de crédit principale lors de l'enregistrement à l'hôtel, de laquelle tous les frais en chambre seront débités. Tout dommage causé à la chambre sera à la charge du Gagnant du Voyage. Les Entités du Concours n'assument aucune responsabilité si un événement, un élément ou un détail d'un Voyage est annulé, reporté ou devient indisponible pour quelque raison que ce soit. Si un événement, un élément ou un détail d'un Voyage devient indisponible, les Entités du Concours n'auront aucune obligation envers le Gagnant du Voyage, sauf celle de fournir le reste du Voyage, moins l'événement, l'élément ou le détail indisponible. **Aucun remboursement ou dédommagement ne sera versé en cas d'annulation ou de retard de la totalité ou d'une partie des Prix.**

Si un Gagnant du Voyage ou son invité adopte un comportement qui, selon le Commanditaire ou Williams Racing, à leur seule discrétion, est odieux ou menaçant, illégal ou destiné à importuner, abuser, menacer ou harceler toute autre personne, le Commanditaire et Williams Racing se réservent le droit de mettre fin prématurément au Voyage, en tout ou en partie, sans aucune autre obligation. Si un Gagnant du Voyage ou son invité adopte un comportement illégal, délictuel ou soumettant le Gagnant du Voyage ou son invité à une arrestation ou à une détention (tel que déterminé par le Commanditaire ou Williams Racing à sa seule discrétion), les Entités du Concours n'auront aucune obligation de payer les dommages, frais, amendes, jugements ou autres coûts ou dépenses de quelque nature que ce soit encourus par le gagnant à la suite d'un tel comportement. **NI LE COMMANDITAIRE, NI WILLIAMS RACING, NI AUCUNE ENTITÉ DU CONCOURS NE PEUVENT ÊTRE TENUS RESPONSABLES DES BLESSURES, DÉCÈS, DOMMAGES MATÉRIELS OU AUTRES DOMMAGES OU DÉPENSES RÉSULTANT D'UN VOYAGE, D'UNE ACTIVITÉ LIÉE AU VOYAGE OU DE TOUT AUTRE ASPECT LIÉ À L'ACCEPTATION OU À L'UTILISATION DU VOYAGE PAR LE GAGNANT OU SON INVITÉ, OU EN DÉCOULANT.**

NONOBTANT TOUTE AUTRE DISPOSITION DES PRÉSENTES CONDITIONS, RIEN DANS LES PRÉSENTES CONDITIONS N'EXCLUT LA RESPONSABILITÉ POUR TOUTE RESPONSABILITÉ QUI NE PEUT ÊTRE EXCLUE, LIMITÉE OU EXCLUE EN VERTU DE LA LOI APPLICABLE. La remise des prix peut être effectuée par une agence d'exécution tierce. Le Voyage ne sera attribué que s'il est réclamé conformément au Règlement officiel. Tous les coûts et dépenses liés à l'acceptation et/ou à l'utilisation du Voyage qui ne sont pas spécifiés dans les présentes comme étant fournis sont à la charge exclusive du Gagnant du Voyage.

- 9. DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ :** En participant à ce Concours, vous acceptez de libérer, de décharger et de dégager de toute responsabilité les Entités du Concours, leurs administrateurs, dirigeants, employés, agents et ayants droit respectifs, ainsi que les successeurs, représentants et ayants droit respectifs de chacune de ces sociétés et de chacun de ces individus, à l'égard de ce qui suit : (a) toute réclamation, responsabilité, perte et tout dommage découlant de votre participation à ce concours et à l'acceptation et l'utilisation, l'utilisation abusive ou la possession de toute récompense/tout rabais accordé en vertu des présentes, ou y étant lié (y compris, sans s'y limiter, toute fausse déclaration faite par vous dans le cadre du Concours); (b) tout non-respect par vous des présentes Conditions; (c) les réclamations déposées par des personnes ou des entités autres que les parties aux présentes Conditions découlant de votre participation au Concours ou y étant liées; (d) l'acceptation, la possession, l'utilisation abusive ou l'utilisation de toute récompense/tout rabais ou la participation à ce Concours; (e) tout dysfonctionnement, erreur ou autre problème lié à la collecte, au traitement ou à la conservation des informations relatives aux Soumissions ou y étant lié; ou toute erreur de nature typographique ou autre. Ce qui précède inclut, sans s'y limiter, toute réclamation pour blessure corporelle, perte ou dommage matériel, ou décès survenant de quelque manière que ce soit en relation avec le Concours ou la Partie de jeu. Si l'utilisation de votre Soumission par le Commanditaire ou Williams Racing entraîne une réclamation de la part d'un tiers à l'endroit du Commanditaire et/ou de Williams Racing (y compris, sans s'y limiter, une réclamation pour violation), vous acceptez d'indemniser et de dégager de toute responsabilité les Entités du Concours, ainsi que toutes les personnes agissant par leur intermédiaire, sous leur égide ou de concert avec elles, contre tous les dommages, coûts, jugements et dépenses (y compris les honoraires raisonnables d'avocat) que les Entités du Concours (ou l'un ou l'autre d'entre elles) peuvent encourir à la suite de l'utilisation de votre Soumission.

Le Concours n'est aucunement commandité, approuvé ou administré par la Formule 1, une course de Formule 1 ou une plateforme de médias sociaux, ni n'y est associé. Les Entités du Concours ne font aucune déclaration et ne donnent aucune garantie de quelque nature que ce soit, expresse ou implicite, concernant le Concours ou votre participation à celui-ci ou le Prix et votre acceptation ou utilisation du Prix, y compris votre admission ou votre présence à une course de Formule 1.

- 10. AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ :** Les Entités du Concours ne sont pas responsables des erreurs d'impression ou de typographie dans les présentes Conditions ou dans tout matériel lié au Concours. Le Commanditaire se réserve le droit, à sa seule discrétion, de disqualifier toute personne qu'il soupçonne d'avoir, ou qui est jugée avoir : (a) altéré le processus de soumission ou le déroulement du Concours; (b) agi de manière perturbatrice, ou avec l'intention d'importuner, d'abuser, de menacer ou de harceler toute autre personne; (c) fourni des renseignements inexacts sur tout document juridique soumis dans le cadre du Concours; ou (d) agi en violation des présentes Conditions. Le Commanditaire se réserve également le droit de résilier, de suspendre, d'annuler ou de modifier le Concours si, pour quelque raison que ce soit, le Concours ne peut se dérouler comme prévu pour une raison quelconque, notamment en raison d'un cas de force majeure, d'une guerre, d'une catastrophe naturelle, d'une pandémie de coronavirus (COVID-19), d'une autre épidémie ou d'une urgence médicale, d'un confinement imposé par le gouvernement, d'une condition météorologique, d'actes ou de menaces de terrorisme, d'une grève, d'un lock-out, de conflits de travail, d'un arrêt de travail, d'un incendie, d'un acte gouvernemental, d'autres événements de force majeure ou d'autres événements échappant au contrôle raisonnable des Entités du Concours, de l'infection par un virus informatique, de bogues, de la falsification, de la fraude, de l'intervention non autorisée, de défaillances techniques ou d'autres causes susceptibles de corrompre ou de compromettre l'intégrité, l'impartialité ou le bon déroulement du Concours. Les Entités du Concours ne sont pas responsables des événements susceptibles de provoquer des erreurs et/ou l'interruption du Concours, y compris, sans s'y limiter, toute erreur, omission, interruption, suppression, tout défaut, retard de fonctionnement ou de transmission, toute défaillance de la ligne de communication, ou tout vol, destruction ou modification de la Soumission ou tout accès non autorisé à celle-ci, et ne sont pas non plus responsables de tout problème ou dysfonctionnement technique du téléphone, du réseau ou des lignes téléphoniques, des systèmes informatiques en ligne, des serveurs, ou des fournisseurs de services par câble, satellite ou Internet, de l'équipement informatique, des logiciels ou de toute autre défaillance liée à tout courriel ou toute Soumission devant être reçu par le Commanditaire en raison de problèmes techniques, d'erreurs humaines ou de congestion causée par le trafic sur Internet ou sur tout site Web,

ou de toute combinaison de ces facteurs, y compris toute blessure ou tout dommage à votre ordinateur ou à celui de toute autre personne découlant de la participation à ce Concours ou du téléchargement de tout matériel dans le cadre de ce Concours ou en résultant. Les Entités du Concours ne sont pas responsables des erreurs ou des problèmes informatiques, mécaniques, techniques, électroniques, de réseau ou autres, y compris les erreurs ou les problèmes pouvant survenir dans le cadre de l'administration du Concours, du traitement des Soumissions, de la distribution des Parties de jeu ou de tout autre matériel lié au Concours.

MISE EN GARDE : TOUT ACTE OU TOUTE TENTATIVE D'UN PARTICIPANT VISANT À ENDOMMAGER DÉLIBÉRÉMENT UN SITE WEB OU À NUIRE AU DÉROULEMENT LÉGITIME DE CETTE PROMOTION CONSTITUE UNE VIOLATION DES LOIS PÉNALES ET CIVILES. SI UNE TELLE TENTATIVE EST FAITE, LES ENTITÉS DU CONCOURS SE RÉSERVENT LE DROIT DE DEMANDER DES DOMMAGES-INTÉRÊTS ET D'AUTRES RÉPARATIONS (Y COMPRIS LES HONORAIRES D'AVOCAT) À CES PERSONNES DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI.

- 11. POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ :** Le Joueur reconnaît et comprend que tous les renseignements personnels soumis dans le cadre de ce Concours seront recueillis et traités par le Commanditaire aux fins de la gestion du Concours, et par Williams Racing aux fins supplémentaires spécifiées dans le cadre de la participation au Concours, conformément à la politique de confidentialité du Commanditaire disponible à l'adresse <https://www.duracell.com/en-us/privacy/> (la « Politique de confidentialité ») et aux politiques de confidentialité officielles des autres Entités du Concours. Les Joueurs peuvent en savoir plus sur leurs droits, sur la façon dont leurs renseignements personnels sont utilisés et sur la façon de communiquer avec le Commanditaire en consultant la Politique de confidentialité. En participant au Concours, les Joueurs acceptent les présentes Conditions et les conditions générales du site Web du Commanditaire et reconnaissent toutes les conditions générales de la Politique de confidentialité et des politiques de confidentialité des autres Entités du Concours. Sauf disposition contraire des présentes concernant l'utilisation de certains renseignements sur les gagnants, les renseignements personnels recueillis auprès de chaque Joueur ne seront utilisés par le Commanditaire que dans le cadre du Concours. En participant au Concours, le Joueur accepte les conditions d'utilisation du Commanditaire énoncées à l'adresse <https://www.duracell.com/fr/en-us/legal-terms-and-agreements/>.
- 12. LOI APPLICABLE :** Dans toute la mesure permise par la loi applicable, tous les problèmes et questions concernant l'élaboration, la validité, l'interprétation et le caractère exécutoire des présentes Conditions ou les droits et obligations des participants, du Commanditaire ou de toute autre partie exonérée dans le cadre de l'offre seront régis et interprétés conformément aux lois nationales de la province de l'Ontario et aux lois fédérales du Canada, sans donner effet à un choix de loi ou à des règles ou dispositions relatives aux conflits de lois qui entraîneraient l'application des lois d'un autre territoire de compétence. Les parties acceptent par la présente la compétence exclusive des tribunaux situés à Toronto, en Ontario, pour toute action visant à faire appliquer les présentes Conditions (ou y étant liée) ou toute action étant liée à la présente offre.
- 13. LITIGES/ARBITRAGE :** En participant au Concours et dans la mesure permise par la loi applicable, vous acceptez que la compétence exclusive pour tout litige, réclamation ou demande lié d'une manière ou d'une autre au Concours soit décidée par un arbitrage contraignant. Tous les litiges entre vous et le Commanditaire, Williams Racing, l'une ou l'autre des Entités du Concours ou toute personne associée à la production, au développement ou à la gestion de ce Concours, de quelque nature que ce soit, découlant du Concours ou des présentes Conditions, seront soumis individuellement, sans recours à une action collective, aux Judicial Arbitration and Mediation Services, Inc. (« JAMS ») pour un arbitrage exécutoire, conformément à ses règles alors en vigueur, dans la province de l'Ontario, devant un arbitre choisi d'un commun accord par les deux parties. Les parties conviennent de partager à parts égales les frais d'arbitrage encourus et conviennent que, sauf si la loi applicable l'interdit, les participants ne seront en aucun cas autorisés à obtenir des dommages-intérêts liés à une réclamation, des dommages punitifs, accessoires et consécutifs et tout autre dommage autre que les dépenses réelles encourues (le cas échéant), ne dépassant pas vingt-cinq dollars canadiens (25,00 \$ CAD), et les participants renoncent par la présente à tout droit de réclamer ceux-ci, et en aucun cas des frais juridiques ne seront accordés ou recouvrables. CERTAINES JURIDICTIONS N'AUTORISENT PAS LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU CONSÉCUTIFS, DE SORTE QUE CE QUI PRÉCÈDE PEUT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS.

14. CONDITIONS GÉNÉRALES :

Les décisions du Commanditaire et de Williams Racing concernant tous les aspects de ce Concours sont définitives et exécutoires pour tous les Joueurs, sans droit d'appel. TOUTE PERSONNE QUI CONTREVIENT À LA LETTRE ET À L'ESPRIT DES PRÉSENTES CONDITIONS PAR LE COMMANDITAIRE ET/OU WILLIAMS RACING, POUR QUELQUE RAISON QUE CE SOIT, PEUT ÊTRE DISQUALIFIÉE À TOUT MOMENT, À LA SEULE ET ENTIÈRE DISCRÉTION DU COMMANDITAIRE ET DE WILLIAMS RACING.

Les Joueurs reconnaissent qu'à partir de l'acceptation d'une Partie de jeu, l'exécution des obligations liées aux Parties de jeu devient la responsabilité unique et exclusive du ou des fournisseur(s) de services désigné(s) pour les éléments qui ne proviennent pas du Commanditaire, le cas échéant.

Le Commanditaire se réserve le droit de modifier les dates, les échéances et/ou les autres mécanismes du Concours tels que définis dans le présent Règlement officiel, dans la mesure jugée nécessaire par le Commanditaire, afin de vérifier qu'un Joueur, une Soumission et/ou d'autres renseignements sont conformes aux présentes Conditions, ou en raison de problèmes ou de circonstances techniques ou autres qui, de l'avis du Commanditaire, à sa seule et entière discrétion, affectent la bonne administration du Concours tel qu'il est prévu dans les présentes Conditions, ou pour toute autre raison à son entière discrétion.

Le Commanditaire et Williams Racing (le cas échéant) sont les seuls propriétaires du matériel promotionnel et des produits du Concours ainsi que des droits de propriété intellectuelle y afférents, et rien dans le présent Règlement officiel ne peut être interprété comme conférant un quelconque droit aux Joueurs à cet égard.

À l'exception de ce qui est prévu dans les présentes Conditions, aucune communication ou correspondance ne sera engagée avec les Joueurs, sauf décision contraire du Commanditaire et de Williams Racing à leur seule discrétion.

15. Commanditaire : Duracell U.S. Operations, Inc., 135 S. LaSalle Street, Suite 2250, Chicago, IL 60603

Annexe A

Produits participants

Veillez consulter la liste des produits participants ici : <https://snipp.us/!csxiq>.